

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 3 (1915)
Heft: 2-3

Artikel: Le centenaire de la société économique de Fribourg (1813-1913) [suite]
Autor: Buman, Henri de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-818069>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANNALES FRIBOURGEOISES

REVUE FRIBOURGEOISE D'HISTOIRE, D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

DU CANTON DE FRIBOURG

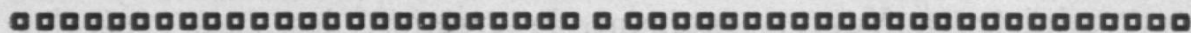
ET DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE DES AMIS DES BEAUX-ARTS

Direction : F. DUCREST

III^{me} Année

Nos 2 et 3

Mars-Juin 1915



LE CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE DE FRIBOURG (1813—1913)

par HENRI DE BUMAN.

(Suite).

L'activité renaît en 1816. Il n'y eut pas moins de 7 séances générales. Des mémoires surgissent comme par enchantement sur toutes les parties du programme. Signalons deux mémoires du P. Girard : l'un sur l'instruction populaire (Faut-il instruire le peuple ?), l'autre sur la manière d'organiser une école de garçons à la campagne. Ce dernier travail renfermait l'exposé de l'enseignement mutuel, encore inconnu dans notre canton, et dont l'auteur se proposait de tenter l'application aux écoles de la ville.

Une classe nouvelle d'histoire et de statistique, créée le 3 novembre 1813 et organisée par le chanoine Fontaine, reçut la triple mission d'assembler les matériaux d'une histoire du canton de Fribourg destinée à la jeunesse, de perfectionner le dictionnaire topographique publié par d'Epinay dans les *Etrennes fribourgeoises* et de former une statistique fribourgeoise. Les vicissitudes traversées par la Société ne permirent pas la réalisation complète de ce plan, mais il est aisé de reconnaître dans cette esquisse l'origine de l'ouvrage géographique dont l'un des 12 membres de la section, Kuenlin, devait doter ce canton en 1832.

Le chanoine Fontaine retrace les origines de la Chambre des scolaires et fait revivre la grande figure du Prévôt Werro, contemporain de cette institution. Romain Werro, héritier du nom de cet illustre prélat, raconte les fêtes brillantes qui eurent lieu à Fribourg, en 1622, à l'occasion du renouvellement de l'alliance des cantons catholiques.

Notre système pénitentiaire était aussi l'objet des méditations des philanthropes de la société. Deux mémoires d'un sieur Monney, ministre à Vevey, contenant, le premier, des vues générales sur les maisons de détention, le second, un projet de règlement de ces établissements, circulèrent auprès de nos membres et inspirèrent au P. Girard un travail lu dans la séance du 5 mars 1816. D'un autre côté, la Société excitait aussi l'esprit scientifique de nos compatriotes : le pharmacien Lüthy lui dédiait son opuscule sur l'analyse des eaux du lac d'Omène ; M. Bourquenoud, de Charmey, terminait sa « Flore fribourgeoise » ; le Curé de Corbières, Dématraz, recueillait ses intéressantes observations sur les Rosiers indigènes.

Au 6 mars 1816, la société comptait 41 membres effectifs et 5 agrégés, 30 membres correspondants dans les districts et 9 membres honoraires, soit au total 85 sociétaires.

Les correspondants de districts donnaient à la Société un moyen d'informations sûr et rapide. Chaque correspondant avait son arrondissement spécial : ainsi, pendant que le notaire Joseph Buchs, de Bellegarde, faisait la statistique du pays de la Jogne, François-Xavier Biemann, notaire, à Montagny, s'occupait de celle de Middel, Tornay, Surpierre. Le Curé de Grolley, Dumas, correspondait pour Grolley, Givisiez, Belfaux, Courtion ; le juge Christian Marro, à St-Sylvestre, pour Planfayon, Dirlaret, Chevrières, Plasselb. Citons encore l'ancien Préfet national Déglise, à Châtel-St.-Denis ; Chaillet, le futur rédacteur du Code Civil ; le Chapelain Lehmann, à Guin ; le pasteur Roux, à Meyriez ; Pierre-Tobie Jenny, curé de Praroman, plus tard évêque de Lausanne ; l'abbé Girard, curé d'Avry ; l'abbé Sauge, curé de Matran, etc.

Quant aux membres honoraires, ils avaient été choisis parmi les notabilités scientifiques des cantons voisins. A côté de Gaspard Hirzel, le Patriarche de la Bienfaisance, figurent Fellenberg, de Hofwyll, l'avoyer-historien de Mülinen, Loys de Bochat, de Lausanne, le baron agronome Cru'd de Genthod, Lullin de Château-

vieux, le littérateur Charles Pictet de Rochemont. Trois membres honoraires seulement avaient été pris dans le canton : l'avoyer en charge, Romain-Joseph Werro ; le conseiller Nicolas-Xavier-Aloyse de Fégely et Jean de Forel, à la Cour de Saxe.

N'allez pas croire que nous étions inconnus en dehors du canton. Au contraire. On voit une foule de Sociétés philanthropiques et littéraires briguer l'alliance de la nôtre. A la fin de 1816, nous nous trouvons en rapport avec la Société de bienfaisance de Zurich, la Société économique de Berne ; le Cultur Nationalverein, d'Aarau ; la Société des sciences physiques et naturelles à Genève ; la Société d'émulation, à Neuchâtel ; la Société de Glaris pour le dessèchement des eaux de la Linth ; la Société d'utilité publique de Bâle ; la Société d'agriculture et d'économie du canton de Vaud ; enfin la Société suisse d'utilité publique, à Zurich.

L'année 1816 peut être considérée comme l'âge d'or de notre Société. Mais, ainsi qu'il arrive trop fréquemment, l'apogée touche au déclin ; le moment de la plus grande activité et de l'influence la plus marquée précède souvent et provoque une réaction contraire.

Le premier coup porté à notre vie intellectuelle fut la retraite de Nicolas de Gady. Réélu président en janvier 1816, cet homme distingué présida encore la séance du 6 mars. Mais depuis la chute de Napoléon, l'homme politique et militaire commençait à prévaloir sur le philanthrope. Décoré de la croix de St Louis, fait maréchal de camp par Louis XVIII, nommé inspecteur-général des Suisses et aide de camp du comte d'Artois, Gady dut se fixer à Paris. La lettre d'adieu adressée à notre Société porte l'empreinte d'une âme qui ne se laisse pas éblouir par la brillante carrière ouverte devant lui :

Paris, 21 juillet 1816.

Monsieur le Président et Messieurs,

« Au milieu des splendeurs de la cour et des pénibles et nombreux travaux dont j'ai été chargé ici, je n'ai jamais passé un jour sans penser à la Société Economique et à l'Administration des pauvres. Puisse le zèle de ces deux associations sur lesquelles j'ai fondé tant d'espérances pour mon pays ne se refroidir jamais. Je vous supplie, mes chers et respectables collègues, au nom de l'amitié et de la confiance dont vous avez daigné m'honorer, de faire tous vos efforts, afin de maintenir ces deux associations en honneur.

Soulager les nécessiteux ; contribuer à l'instruction, à la prospérité publique, tel est le but que nous nous sommes proposé. Serait-il possible d'en trouver un plus séduisant pour des cœurs comme les vôtres ? Depuis trois mois que je suis ici, je n'ai pas encore reçu une seule lettre qui m'ait parlé de la Société Economique. J'aime à croire cependant qu'elle continue ses utiles travaux.

« J'arrive, Messieurs, à un point douloureux pour moi ; mais enfin la destinée des hommes se règle par une puissance contre laquelle nul ne peut rien, que même il doit bénir. Je suis loin de me plaindre de la mienne, puisque j'y trouverais un grand aliment à mon ambition, si j'en avais. Mais depuis longtemps, les honneurs et l'argent ne sont plus rien à mes yeux et quel que puisse devenir mon sort dans ce pays où l'on daigne me combler de faveurs, je regrette du fond du cœur ma paisible et humble médiocrité, mon genre de vie et le cercle si affectueux de votre société. Quelque séduisant que soit à mes yeux le bonheur de servir sous les drapeaux des Lys qui ont toujours conservé de profondes racines dans mon cœur depuis 25 ans, je ne pourrais me consoler de quitter mon genre de vie et mes anciennes habitudes, si un motif puissant, l'espoir d'être utile à ma patrie, ne m'en faisait un devoir sacré.

« Je dois donc vous annoncer que, décidé à servir encore une fois S. M. Charles X, je ne puis plus continuer à occuper la présidence que votre amitié et votre indulgence seules ont pu vouloir me confier une seconde fois. J'espère que vous voudrez bien me permettre de continuer à en être membre. Je ne vous serai sans doute d'aucune utilité. Mais je m'enorgueillirai toujours d'être compté dans le nombre de vos sociétaires et de contribuer du moins à l'augmentation de votre bibliothèque. Je serais extrêmement flatté, Messieurs, si quelqu'un de vous avait la bonté de me tenir un peu au courant de vos opérations. Ce serait une lettre par mois qu'il aurait à écrire, et ce serait un service rendu à un collègue. »

Puis survint la crise religieuse et politique de 1817—1823. La Société économique ne périt point, mais elle en sortit mutilée et languissante.

Dès les premiers jours de son existence, en effet, elle avait eu contre elle la classe assez nombreuse de ceux qui craignent

toute innovation, toute liberté d'esprit. La prudence n'avait pourtant pas manqué aux organisateurs qui, pour éviter jusqu'au soupçon de tendance, avaient interdit toute discussion politique ou religieuse. Composée en grande partie de patriciens éclairés, la Société se vit accusée de nourrir des idées hostiles au Gouvernement démocratique, mais peu progressiste, de l'Acte de Médiation. Les accusations allèrent leur train et déterminèrent la retraite de plusieurs correspondants, dont Mr Yenni, curé de Praroman. Plus tard, lorsque parut le premier cahier des mémoires, l'un des premiers soins du président Gady, fut d'en envoyer un exemplaire à Leurs Excellences Werro et Techtermann, Avoyers, ainsi qu'à l'ancien curé de Praroman, élevé dans l'intervalle au siège épiscopal de Lausanne. Tous répondirent avec bienveillance à cette marque de déférence.

Le choix que fit la Société d'un nouveau président (27 janvier 1817) dans la personne de Philippe de Ræmy, l'un des conseillers d'Etat les plus influents du régime inauguré en 1814, était un gage nouveau de sécurité et de paix. Hélas ! la lutte engagée au sujet de la réception des Jésuites et des Liguoriens, et bientôt après la question de l'enseignement mutuel, amenèrent une nouvelle interruption des séances pendant les années 1818, 1819 et 1820.

Le 24 novembre 1821, la Société parvint enfin à se réunir. Ce fut pour prendre connaissance d'une lettre du général de Gady et de son frère Ignace par laquelle tous deux réclamaient la restitution des nombreux ouvrages dont ils avaient gratifié la bibliothèque. Ils fondaient leur réclamation sur le fait que la Société avait cessé d'exister, que les livres se détérioraient, et enfin que le but qu'ils se proposaient n'était pas atteint. Cette lettre produisit la plus pénible impression. Sans se laisser abattre, la Société prit les mesures exigées par les circonstances. Tout en refusant de faire droit à la requête des frères Gady et en la déclarant basée sur de fausses suppositions, elle décida de leur exprimer le douloureux étonnement que faisait éprouver à tous leurs anciens confrères un procédé si différent de ce que l'on était en droit d'attendre d'eux. En même temps, et pour parer à toute éventualité, on résolut de mettre la bibliothèque sous la sauvegarde de l'autorité communale comme une propriété dont la réversibilité lui était assurée par les statuts, ainsi qu'en vertu d'une convention à

laquelle il ne manquait que la forme notariale, ajournée par la négligence de l'homme de loi qui en avait été chargé.

Ces décisions furent prises à l'unanimité des sociétaires présents, sans la fermeté desquels c'en était fait de la Société et de la bibliothèque.

Acquiesçant au vœu exprimé, le Conseil communal manifesta son intention de ne laisser distraire, sous aucun prétexte, une partie quelconque de la bibliothèque. La Société donna, de son côté de nouveaux ordres pour faire dresser l'acte qui sanctionnait la convention intervenue.

L'année 1822 n'eut, comme la précédente, qu'une seule séance, le 19 mai, consacrée principalement à la nomination d'un président en remplacement de M. de Raemy, démissionnaire. Les voix des 15 membres présents se portèrent sur Albert de Fégely, dont le zèle ardent pour le bien public promettait à la Société un ferme soutien.

Mais que pouvait la courageuse persévérance d'un homme dans les tristes événements dont le canton de Fribourg fut le théâtre à cette époque? Ces événements sont connus. Je n'en parle que pour signaler le regrettable départ du P. Girard pour Lucerne, où devaient s'écouler dix ans de sa vie. Les hommes de pensée et de travail qu'il avait su grouper autour de lui s'éloignèrent d'un foyer dont la flamme était absente.

Depuis lors, en effet, le feu sacré, sans s'éteindre cependant, ne jette plus que de pâles lueurs. Les réunions deviennent de plus en plus rares et moins fréquentées. Elles eussent probablement cessé tout à fait sans la bibliothèque, dont l'accroissement et l'administration nécessitaient de temps à autre la convocation des sociétaires. C'est ainsi que d'auxiliaire et d'accessoire qu'elle était au début, cette collection d'ouvrages devint par la suite la chose essentielle et comme la pierre angulaire de notre société.

Avec le départ du P. Girard pour Lucerne se termine la période brillante et extérieure de la Société Economique, celle que l'on peut appeler à juste titre, la période d'activité intellectuelle, par opposition à l'époque suivante, que nous désignerons par le nom d'époque bibliographique et administrative.

LISTE DES TRAVAUX PRÉSENTÉS A LA SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE DE 1813 à 1817.

I^{re} SECTION

Economie rurale, domestique et publique.

- 3 février 1813. Moyens d'extirper de nos champs le gramen, vulgairement appelé chiendent, par Rod. Weck.
- 2 juin 1813. Examen des assolements usités dans le canton de Fribourg.
- 6 octobre 1813. Tableau comparatif de la culture du lin à celle du chanvre, par Ch. de Forell.

II^{me} SECTION

Industrie, fabrication et commerce.

- 3 février 1813. Moyen de favoriser le commerce des fromages alpins de notre canton, par Nicolas Savary.
- 2 juillet 1813. De la fabrication des fromages dans notre canton et des moyens de la perfectionner, par Nicolas Savary.
- 1 septembre 1813. Tableau détaillé du bétail qui a alpé sur les montagnes et gites du canton, par le même.
- 10 septembre et
- 7 octobre 1813. Statistique industrielle. Etat des gens de métiers et des ouvriers par préfectures, par Franz Rædlé et Kuenlin.
- 9 septembre 1814. Mémoire sur les anciennes manufactures de drap de la ville de Fribourg, par Nicolas Savary.

III^{me} SECTION

Physique et santé.

- 3 février 1813. Sur la propagation de la vaccine dans notre canton, par Rom. Girard.
- 7 avril 1813. Qualité et propriétés de l'eau relative à la boisson et à l'agriculture, par l'abbé Vigne.
- 4 août 1813. Rapport sur le tremblement de terre ressenti en juin, par le même.
- 9 septembre 1814. Mémoire sur l'usage des bains chez les Romains, par Rom. Girard.
- 2 janvier 1813. Mesures et précautions à prendre dans les écoles primaires pour la conservation de la santé des élèves, par le D^r Prosper Chollet.

IV^{me} SECTION*Institutions de charité.*

- 3 février 1813. Sur le peu d'utilité des maisons de travail au canton de Fribourg sous le rapport économique, par Philippe de Maillardoz,
 5 mai 1813. Sur la ronde des pauvres établie dans nos campagnes, par le même.
 20 mai 1813. Discours public sur les établissements de charité et l'administration des pauvres de la ville de Fricourg, par Nicolas de Gady.
 4 août 1813. Sur les moyens les plus avantageux d'entretenir les pauvres dans les communes rurales, par le même.
 1814. Mémoire sur la mendicité, par le notaire Rædlé.
 2 janvier 1816. Lettre à la Société Economique sur l'administration des pauvres, par Franz Kuenlin.
 14 juillet 1814. Rapport général sur la vie et les travaux de la Société Economique, par Nicolas de Gady, président.
 1817. Plan de l'Institut général de charité établi à Rome sous le pontificat de Pie VII, par Rom. Werro.

V^{me} SECTION*Morale publique et éducation.*

- 3 février 1813. Sur l'organisation morale d'une maison de travail, par le R. P. Girard.
 5 mai 1813. Sur l'immoralité de la ronde des pauvres, par le même.
 7 juillet 1813. Sur les soins à donner aux familles pauvres, par le même.
 3 novb. 1813. Sur l'assistance due aux pauvres, par le même.
 5 février 1816. Nécessité d'améliorer les écoles populaires, par le même.
 22 février 1816. Sur l'organisation de la maison de correction, par le même.
 11 juin 1816. Sur la meilleure manière d'organiser une école de garçons à la campagne, par le même.
 27 janv. 1817. Rapport sur la combinaison de l'instruction et des travaux manuels à la fabrique de bienfaisance de Fribourg, par le même.

VI^{me} SECTION*Statistique et histoire.*

- 6 mars 1816 Mémoire sur l'institution des scolarques au XVI^{me} siècle, par le et 3 avril. Chanoine Fontaine.
 10 juillet 1816. Notice sur la vie et les écrits de Sébastien Werro, prévôt de St-Nicolas, par le même.
 4 juin 1816. Mémoire sur la réception faite en 1622 aux députés des VII cantons catholiques à Fribourg, par Romain Werro.

(A suivre).